



## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e)  
Municipal(e)

Saint-Sulpice-la-Forêt

Madame et Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie le :

**Mercredi 11 février 2026 à 20h30**

Veuillez agréer, Madame et Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

À Saint-Sulpice-la-Forêt, le 3 février 2026

Le Maire,  
Yann HUAUMÉ



### ORDRE DU JOUR

1. Bilan des démarches participatives et implication citoyenne 2023-2025 / Intervention d'Anime et Tisse
2. Finances / Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget commune et budgets annexes
3. Finances / Affectation des résultats d'exploitation 2025 du budget commune
4. Personnel communal / Avancement de grade d'un poste/ Attaché principal / Délibération
5. Urbanisme / Convention CAU35 (Conseil en Architecture et Urbanisme) / Avenant / Délibération
6. Délégation du Maire
7. Questions diverses

### POUVOIR<sup>1</sup>

Je soussigné Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e) Municipal(e)

donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le 11 février 2026
- de prendre part à toutes les délibérations.
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant<sup>2</sup> auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.<sup>3</sup>

Fait à Saint-Sulpice-la-Forêt, le :

<sup>1</sup> A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

<sup>2</sup> Validité : trois reports au maximum.

<sup>3</sup> Mention manuscrite : « Bon pour pouvoir » et signature.